F.F.E.S.S.M. C.M.P.N. Édition du 4 janvier 2012

CONTRE-INDICATIONS à la PLONGEE en SCAPHANDRE AUTONOME

Cette liste est indicative et non limitative. Les problèmes doivent être abordés au cas par cas, éventuellement avec un bilan auprès d'un spécialiste, la décision tenant compte du niveau technique (débutant, plongeur confirmé ou encadrant).

En cas de litige, la décision finale doit être soumise à la Commission Médicale et de Prévention Régionale,

puis en appel, à la Commission Médicale et de Prévention Nationale.

	Contre indications définitives	Contre indications temporaires	
	Cardiopathie congénitale	Hypertension artérielle non contrôlée	
	Insuffisance cardiaque symptomatique	Coronaropathies : à évaluer(*)	
	Cardiomyopathie obstructive	Péricardite	
	Pathologie avec risque de syncope	Traitement par anti-arythmique :à évaluer(*)	
Cardiologie	Tachycardie paroxystique	Traitement par bêta-bloquants par voie générale	
	BAV II ou complet non appareillés	ou locale: à évaluer (*)	
	Maladie de Rendu-Osler	Shunt D G découvert après accident de	
	Valvulopathies(*)	décompression à symptomatologie cérébrale ou	
	Carbasa vallatárala	cochléo-vestibulaire(*)	
	Cophose unilatérale Évidement pétromastoïdien	Chirurgie otologique Épisode infectieux	
	Ossiculoplastie	Polypose nasosinusienne	
	Trachéostomie	Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un	
	Laryngocèle	vertige alterno-barique	
Ot a selection of	Déficit audio. bilatéral à évaluer (*)	Crise vertigineuse ou au décours immédiat d'une	
Oto-rhino-	Otospongiose opérée	crise	
laryngologie	Fracture du rocher	Tout vertige non étiqueté	
	Destruction labyrinthique uni ou bilatérale	Asymétrie vestibulaire sup. ou égale à 50%(6mois)	
	Fistule peri-lymphatique	Perforation tympanique(et aérateurs trans-	
	Déficit vestibulaire non compensé	tympaniques)	
		Barotraumatismes de l'oreille interne	
		ADD labyrinthique +shunt D-G :à évaluer(*)	
	Insuffisance respiratoire	Pathologie infectieuse	
	Pneumopathie fibrosante	Pleurésie	
Pneumologie	Vascularite pulmonaire Asthme :à évaluer (*)	Traumatisme thoracique	
Fileumologie	Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse,		
	même opéré : à évaluer(*)		
	Chirurgie pulmonaire		
	Pathologie vasculaire de la rétine, de la	Affections aigues du globe ou de ses annexes	
	choroïde, ou de la papille,non stabilisées,	jusqu'à guérison	
	susceptibles de saigner	Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois	
Ophtalmologie	Kératocône au delà du stade 2	Phacoémulsification-trabéculectomie et chirurgie	
Opinalinologie	Prothèses oculaires ou implants creux	vitro-rétinienne : 2 mois	
	Pour les N3, N4, et encadrants : vision	Greffe de cornée : 8 mois	
	binoculaire avec correction<5/10 ou si un	Traitement par béta bloquants par voie locale : à	
	œil<1/10,l'autre <6/10	évaluer(*)	
	Épilepsie	Traumatisme crânien grave à évaluer	
	Syndrome déficitaire sévère Pertes de connaissance itératives		
Neurologie	Effraction méningée		
	neurochirurgicale, ORL ou traumatique		
	Incapacité motrice cérébrale		
	Affection psychiatrique sévère	Traitement antidépresseur, anxiolytique, par	
Psychiatrie	Éthylisme chronique	neuroleptique ou hypnogène	
		Alcoolisation aiguë	
	Thrombopénie périphérique, thrombopathies	Phlébite non explorée	
	congénitales.		
Hématologie	Phlébites à répétition, troubles de la crase		
	sanguine découverts lors du bilan d'une		
	phlébite.		
Coméastania	Hémophiles : à évaluer (*)	Crasses	
Gynécologie	Diabèta traité par inquilire : à évaluer (*)	Grossesse Tétopio / Spoomorbilio	
	Diabète traité par insuline : à évaluer (*) Diabète traité par antidiabétiques oraux (hormis	Tétanie / Spasmophilie	
Métabolisme	biguanides)		
	,	l s ou endocriniens sévères	
		s contre-indications temporaires ou définitives	
Dermatologie	selon leur intensité ou leur retentisseme	ent pulmonaire, neurologique ou vasculaire	
0	Manchon anti-reflux	Hernie hiatale ou reflux gastro-œsophagien à	
Gastro-Entérologie		évaluer	
Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre-			
indication			
La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen			
Toutes les pathologies affectées d'un (*) doivent faire l'objet d'une évaluation, et le certificat médical de non contre indication ne peut être délivré que par un médecin fédéral			
La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson			
hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un Médecin Fédéral ou d'un médecin spécialisé			

selon le règlement intérieure de la C.M.P.N.

• Annexe 3-3 : Liste des contres indications à la pratique de l'apnée et disciplines associées (pêche sousmarine et tir sur cible) et Hockey Subaquatique

Apnée :	Contre-indications définitives	Contre-indications temporaires
	V = poids constant O = piscine	V = poids constant O = piscine
CARDIOLOGIQUES	Cardiopathie congénitale, Insuffisance Cardiaque, CMO, pathologie à risque syncopal (valvulopathies type RAO RM), Tachycardie paroxystique, BAV 2 / 3 non appareillé . Accident vasculaire cérébral, HTA non contrôlée après épreuve d'effort .	HTA infarctus récent angor péricardite stent vasculaire
ORL	V/O trachéostome évidemment petro mastoïdien Perforation tympanique résiduelle, déficit vestibulaire non compensé V/ otospongiose opérée ossiculoplastie cophose unilatérale	Syndrome vertigineux perf tympanique obstruction tubaire épisode infectieux
PNEUMOLOGIE	V/O Pneumothorax spontané ou maladie bulleuse V asthme sévère (stade 3) BPCO	Pleurésie, infection, trauma thoracique
OPHTALMO	Kératocône>stade 2 chirurgie oculaire récente 6 mois	m V/O Décollement rétinien
NEUROLOGIE	Epilepsie, syndrome déficitaire, pertes de connaissances itératives	Traumatisme crânien récent avec perte de connaissance à évaluer Hernie discale cervicale ou lombaire symptomatique
PSYCHIATRIE	Psychoses sévères IMC	V/Alcoolisation aigue V / trt antidépresseur et anxiolytique V /Tétanie normo calcique
HEMATOLOGIE	Thrombopénies Hémophilie Thrombopathie congénitales	
GYNECOLOGIE		V/ grossesse
METABOLISMES	Diabète de types 1 et 2 voir annexe	
DERMATOLOGIE		Pathologies infectieuses en cours
GASTRO	m V manchon anti reflux	
CANCEROLOGIE		A évaluer cas par cas à la fin du traitement